



Tests psychotechniques

d'aptitude à la conduite

de véhicules motorisés

Qu'est-ce que le C.P.A.T.S. ?



Le C.P.A.T.S., Centre de Psychologie Appliquée aux Transports et à leur Sécurité, est une société anonyme qui met les connaissances issues de la recherche scientifique en psychologie générale, en psychologie sociale et en psychologie de la circulation au service de l'individu, de l'entreprise et de la collectivité.

Le C.P.A.T.S. est un organisme agréé de formation professionnelle continue, qui a en outre pour mission d'assurer la création, la coordination et l'exécution de programmes de formation dans le domaine des transports en général et de leur sécurité en particulier.

Contact:

Tél : (+352) 26 51 15 45

Fax : (+352) 26 51 15 65

Email : info@cpats.lu

www.cpats.lu

A quoi servent les tests psychotechniques d'aptitude à la conduite?

Les tests psychotechniques d'aptitude à la conduite sont des examens psychologiques permettant d'évaluer les aptitudes cognitives et comportementales spécifiques à la conduite sécuritaire d'un véhicule ou d'un engin automoteur.

Quelles sont leurs utilités?

Les tests psychotechniques d'aptitude à la conduite trouvent leurs utilités dans le recrutement de toute personne devant conduire un véhicule, dans la vérification des aptitudes à la conduite sécuritaire de véhicules ou d'engins de manutention, ainsi que dans la réhabilitation à la conduite sécuritaire de conducteurs délictuels.

Les tests ont une mission préventive dans la mesure où ils permettent de détecter les usagers de la route inaptes à la conduite sécuritaire d'un véhicule ou d'un engin, afin de les orienter vers des mesures spécifiques adaptées. Le but principal est de préserver la sécurité des personnes évaluées inaptes à la conduite et des autres usagers de la route.

En identifiant les déficiences relatives à la conduite d'un véhicule, ces tests permettent de proposer des réaménagements du permis de conduire ou d'écarter temporairement de la circulation une personne jusqu'à ce que son comportement soit à nouveau favorable à une conduite sécuritaire.



Où ces tests sont-ils actuellement utilisés?

En Allemagne, les tests psychotechniques d'aptitude à la conduite sont généralement utilisés pour les personnes d'âge avancé, pour des personnes aux réactions trop lentes et pour des personnes sanctionnées à plusieurs reprises pour des infractions liées à l'alcool ou à d'autres drogues. Ces tests sont obligatoirement appliqués à certaines catégories de conducteurs, dont ceux œuvrant dans le transport de voyageurs et de marchandises.

En France, les tests psychotechniques sont obligatoirement utilisés dans l'évaluation des aptitudes à la conduite après une annulation du permis de conduire. Ils sont également utilisés dans le recrutement des conducteurs professionnels et des caristes, ainsi qu'auprès de conducteurs à risques (récidivistes en matière d'alcool et d'autres substances psychoactives, etc.)

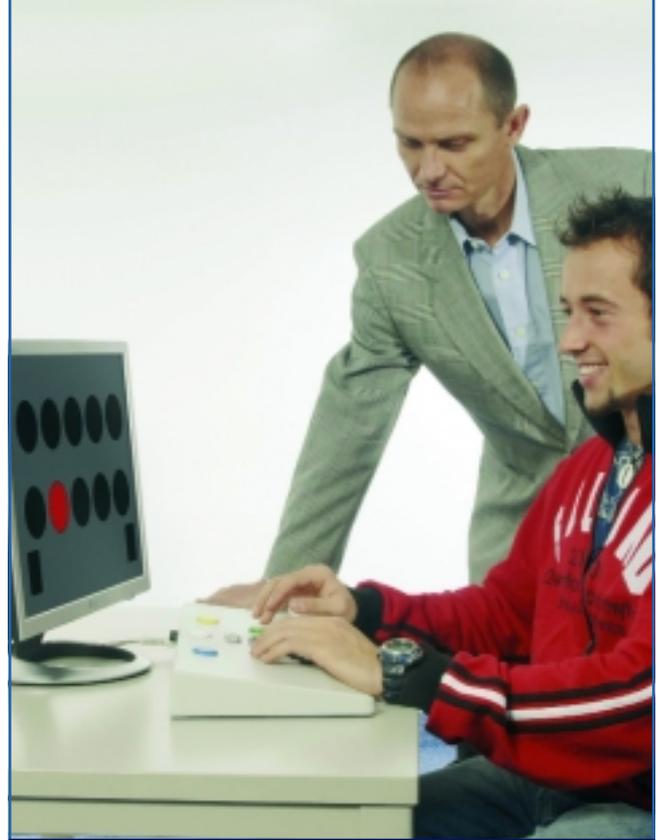
Les tests psychotechniques du C.P.A.T.S.

Les tests psychotechniques proposés par le C.P.A.T.S. sont des examens standardisés, assistés par ordinateur, répondant à des critères de fiabilité, de fidélité et de validité scientifique.

Que mesurons-nous?

Les tests psychotechniques administrés par le C.P.A.T.S. permettent de déterminer:

- la capacité d'attention
- la capacité de concentration
- la résistance réactive
- la capacité à réagir
- le temps de réaction
- la rapidité de perception optique
- la perception périphérique
- l'orientation et la mémoire visuelle
- le comportement agressif dans la circulation routière
- le comportement social sur la route
- l'attrance pour le risque routier
- l'alcoolisme symptomatique



Les instruments de diagnostic utilisés

Les instruments de diagnostic utilisés sont conçus par le numéro un du marché mondial en matière d'examens psychologiques.

La société Schuhfried œuvre depuis plus de 60 ans dans le domaine du diagnostic psychologique et compte ainsi sur une expérience étendue.

Systeme expert circulation

diagnostic informatisé d'aptitude à circuler



Qualität durch Kompetenz

Le recrutement de personnes devant conduire un véhicule motorisé ou un engin de manutention

Objectif

Détecter les aptitudes et les performances nécessaires à la conduite sécuritaire d'un véhicule ou d'un engin de manutention, en vue d'un recrutement.

Public cible

Toute personne devant se servir d'un véhicule motorisé pour parfaire son occupation professionnelle.

Les catégories de conducteurs œuvrant dans le transport de voyageurs et de marchandises.

Les travailleurs dont l'activité professionnelle consiste à manipuler un chariot élévateur ou tout autre engin de manutention.



La vérification des aptitudes liées à la conduite

Objectif

Vérifier les aptitudes et les performances nécessaires à la conduite sécuritaire d'un véhicule motorisé et rassurer les personnes qui doutent de leurs capacités.

Public cible

Les personnes d'un certain âge pour lesquelles les capacités cognitives et les aptitudes à la conduite automobile doivent être régulièrement contrôlées.

Les personnes pour lesquelles la conduite d'un véhicule motorisé a été déconseillée ou interdite pendant un certain temps.

Les personnes pour lesquelles le nombre d'accidents de la route responsables est supérieur à la moyenne de leur population.

Les personnes à handicap psychique ou physique pour lesquelles les capacités cognitives ou motrices peuvent rendre problématique la conduite d'un véhicule.

La réhabilitation de conducteurs délictuels

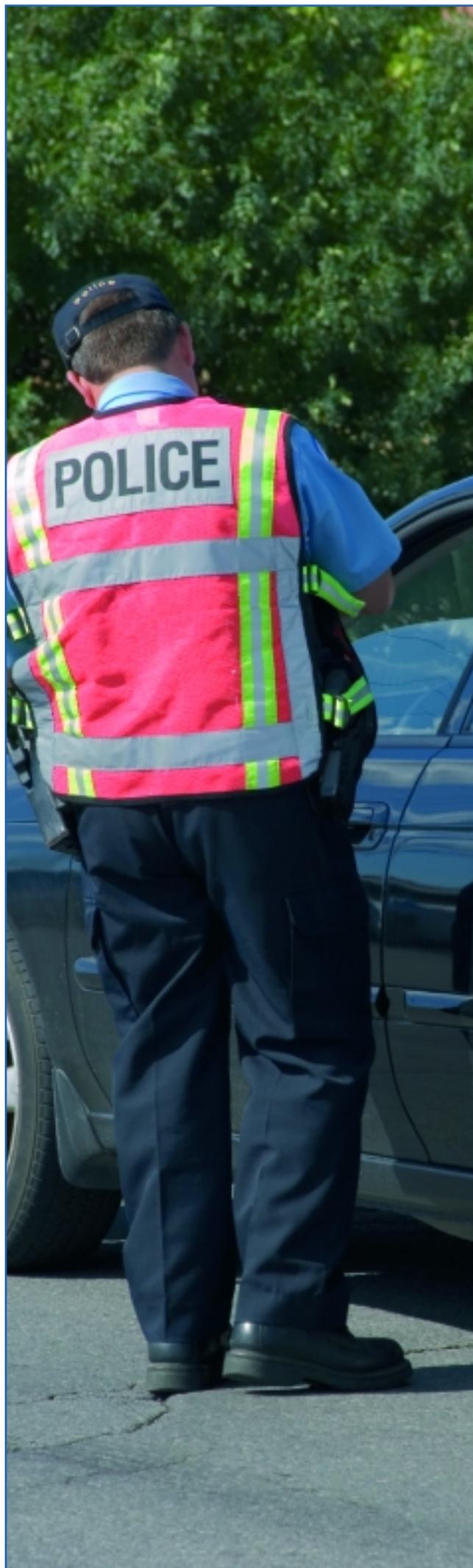
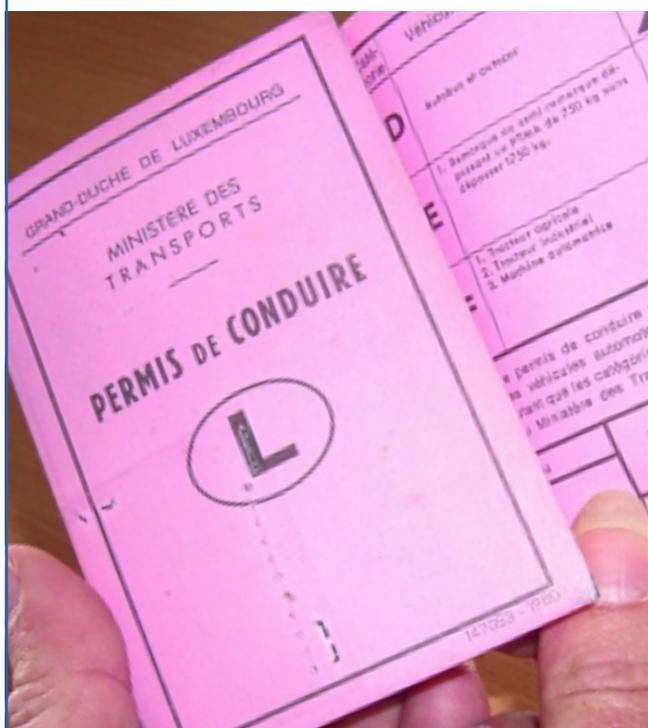
Objectif

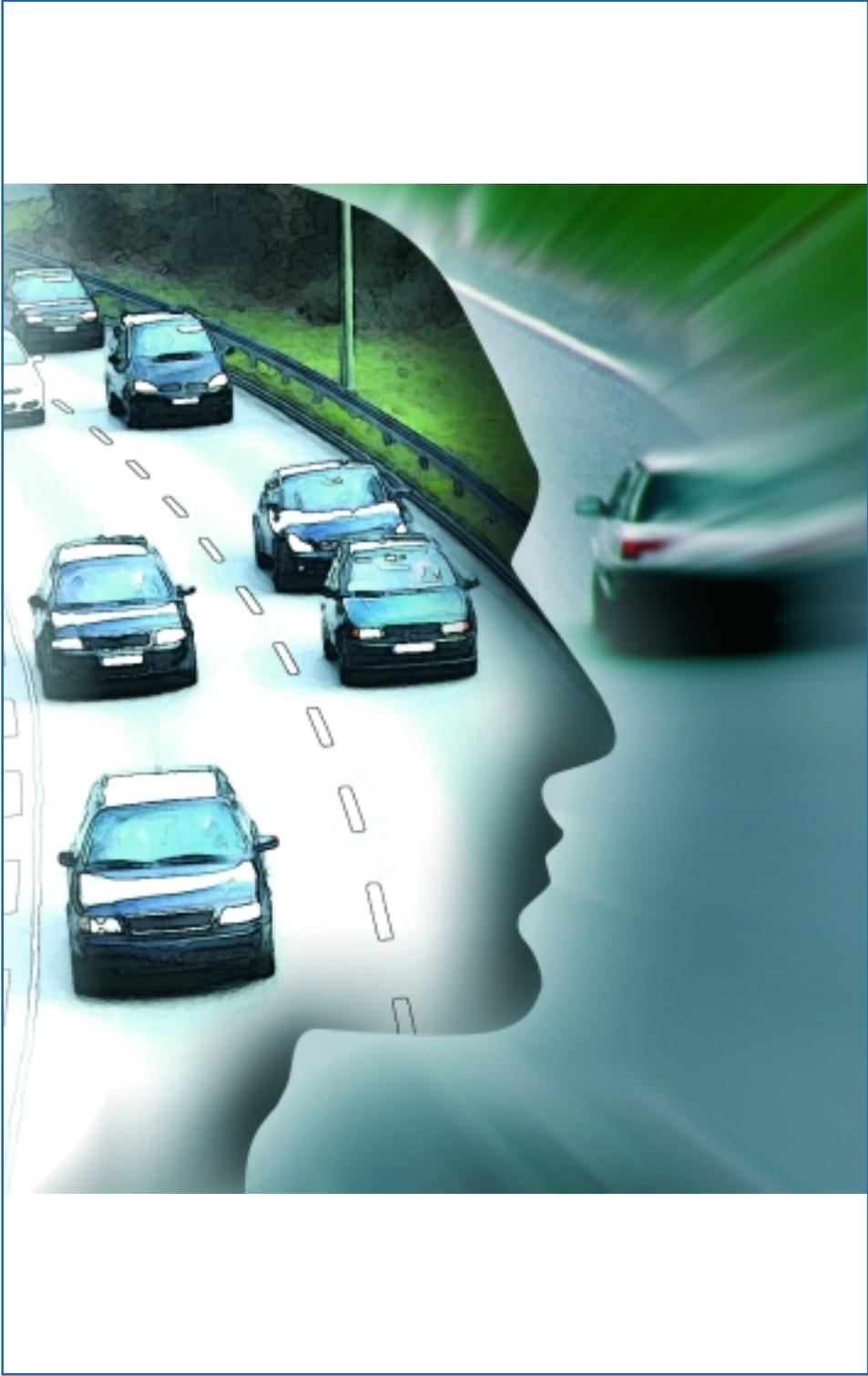
Vérifier les aptitudes à la conduite ainsi que l'attirance au risque de personnes ayant commis des infractions au code de la route.

Public cible

Les personnes pour lesquelles le permis de conduire a été annulé suite à la perte de points du permis ou suite à une décision judiciaire.

Les personnes à problèmes récurrents (récidiviste en matière d'alcool ou d'autres substances psychoactives, récidiviste en matière de vitesse, récidiviste en matière de non respect des règles de priorité, etc.)







26, rue J-F Kennedy
L-3249 Bettembourg

Tél : (+352) 26 51 15 45
Fax : (+352) 26 51 15 65

Email : info@cpats.lu
www.cpats.lu